



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

Portes



27 avril 2010

Les salariés disent NON aux lingettes à l'Heptane

L' HEPTANE un parfum, non bien sûr c'est un produit assez toxique puisque celui-ci provoque des nausées, il est utilisé sur des lingettes pour essuyer les vitres.

SOURCES INTERNET DE L'HEPTANE

Manipulation

Porter un appareil de protection des yeux. Éviter tout contact avec la peau. Ventiler adéquatement sinon porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser des outils non-métalliques. Eviter le port de verres de contact lors de la manipulation du produit.

Absorption

En milieu de travail, l'heptane normal est principalement absorbé par les voies respiratoires. La peau est une voie d'absorption négligeable.

Toxicocinétique

L'heptane normal est métabolisé dans le foie et éliminé principalement dans l'urine.

Ce produit est irritant pour la peau (érythème, brûlure possible). L'exposition aux vapeurs de ce produit cause l'irritation des voies respiratoires.

Suite au contact répété ou prolongé, ce produit exerce une action dégraissante sur la peau. Il peut causer des rougeurs, de la desquamation et des fissurations.

Effets aigus

Exposition aux vapeurs : étourdissements, incoordination, sensation d'ébriété, perte d'appétit, nausées, perte de conscience (intoxication grave); convulsions, narcose, coma.

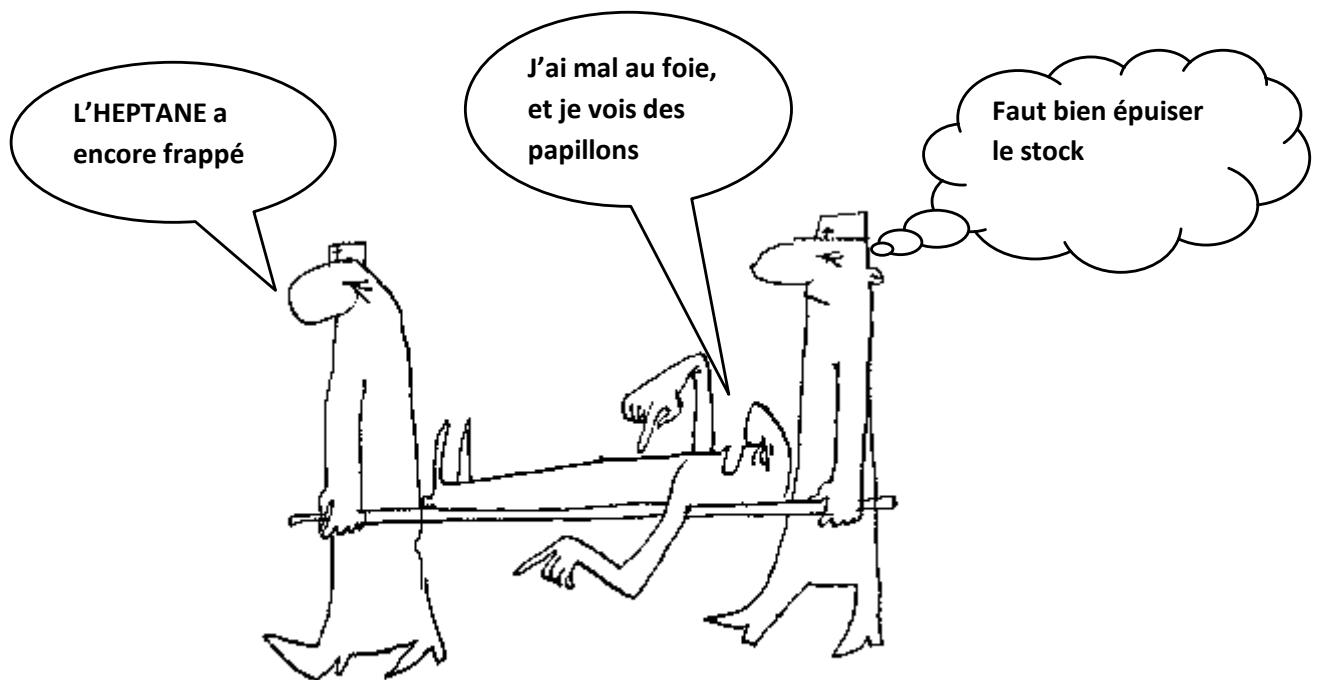
COMME NOUS LE VOYONS ce produit n'est pas sans danger, chez certaines personnes il n'y aura pas d'effet, chez d'autres cela peut être catastrophique.

POUR SUD le principe de précaution doit être la règle, il est présumé toxique il doit être retiré.

2 UET 2 METHODES dans une UET, les lingettes ont été abandonné, dans l'autre UET elles font de la résistance, les salariés refusant d'utiliser ce produit l'ont d'abord fait savoir, mais ...rien n'y fit, il fallait absolument utiliser ce que d'autres n'utilisent plus. Est-ce pour épuiser le stock de lingettes que les salariés soient obligés de snifer ce produit ?

TOUJOURS EST IL que le ras le bol s'est installé, et que les salariés se sont mis en grève avec SUD pour obtenir le retrait de ces lingettes.

CETTE GREVE aura au moins eu pour mérite de mettre au travail les délégués FO, il est vrai qu'ils se mettent au travail quand les autres se mettent en grève, mais bon le principal c'est qu'ils s'y mettent M.D.R...Chapeau messieurs de « **la compétence à votre service** » (**mais au fait au service de qui, des salariés ou de la direction ?**)



SELON LA MEDECINE DU TRAVAIL il n'y a pas de danger car c'est à petite dose, oups !! Mais alors pourquoi les salariés sont-ils malades ? certains ont dit la même chose pour la cigarette qui elle, est interdite dans les ateliers mais bizarrement pas les produits toxiques.

LEUR RECETTE mettre en place des ventilateurs, faire tourner les opérateurs (comme cela on intoxique tout le monde) SUD ne laissera pas faire, un courrier partira dès demain matin à la Direction Départementale du travail et demande d'ores et déjà au secrétaire du CHSCT n°6 de déclencher un CHSCT Extra avec présence de l'inspection du travail.

UN NON SENS DU SIEUR SAVARY il retire les lingettes toxiques dans la première UET parce qu'il y a trop de monde autour, mais il la laisse dans la suivante ...**tant pis pour le salarié qui s'en sert et qui sera intoxiqué.** SUD met en garde le Sieur SAVARY, un problème et nous déposerons plainte en nous constituant partie civile. (à suivre)